



SCUTUM

SCUTUM FRANCE

Le Guynemer
21 bis, rue du Pont des Halles
94536 RUNGIS cedex

- INSTALLATION, MAINTENANCE & TÉLÉSURVEILLANCE : 0825 03 3000
- SERVICE CLIENT : servicrelationsclients@scutum.fr
- www.scutum.fr

Concerné

SFR DISTRIBUTION MANOSQUE

5590

19/21 AVENUE JEAN GIONO

04100 MANOSQUE

Client N° 133505

SFR DISTRIBUTION

SCE COMPTABILITE FOURNISSEURS

IMMEUBLE LE PROLOG

124 BOULEVARD DE VERDUN

92411 COURBEVOIE CEDEX

Devis d'intervention

Client N° 62009

Numéro 321209

Téléphone 0180042642

Date émission 09/08/2022

Fax

Origine de la demande suivi sav

Rédacteur 99 ORIEZ FREDERIC

Description de l'intervention

Cher Client,

Pour faire suite à notre intervention technique, veuillez trouver ci-joint notre proposition pour le remplacement de la carte mère de votre centrale d'alarme suite défauts persistants.

Nous vous remercions de nous retourner cette offre dument datée, signée et accompagnée du bon de commande correspondant.

La rédaction du devis est gratuite.

Bien cordialement

Service Grands Comptes

Article	Désignation	Quantités	Prix unitaire (remise incluse)	Remise	Montant	TVA
A16887	CARTE MERE ATS1500A-IP-MBC 4-32Z 4GRP	1,00	384,78		384,78	1

Bases	Taux
384,78	20,00

TOTAL H.T.	384,78 €
TOTAL T.V.A.	76,96 €
TOTAL T.T.C.	461,74 €

Conditions de règlement VIREMENT 45 JOURS FIN DE MOIS	Date d'acceptation	Nom et signature du client + CACHET Bon pour accord SFR Distribution SAS au capital de 63 800 000 € - RCS Nanterre 410 308 896 N° Identifiant TVA FR 40 410 358 896 124 Boulevard de Verdun 92411 COURBEVOIE Cedex
		Bon pour accord le 09/06/2022 Sylvain Maheu

SAS au capital de 18 142 007,34 €
309 174 589 RCS Créteil
N° TVA FR 79 309 174 589
APE 8020 Z



Autorisations administratives pour le Groupe SCUTUM SAS - Rungis : N°AUT-094-2113-02-03-20140362004 délivrée le 22 octobre 2019 par le CNAPS ; Rouen (Saint-Etienne-du-Rouvray) : N°AUT-076-2118-11-26-20190356375 délivrée le 28 novembre 2019 par le CNAPS ; Toulouse (Champollion) : N°AUT-031-2119-01-15-20190369545 délivrée le 15 janvier 2020 par le CNAPS. Article L 612-14 du CSI : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». Service d'installation et de maintenance de systèmes de détection d'intrusion Catégories ABC (NF367-181). Service d'installation et de maintenance de systèmes de vidéosurveillance (NF367-182). Service de Télé-surveillance P3 (Règlement I31). Certifications N°155.99.31 (Toulouse) et N°218.11.31 (Saint-Etienne-du-Rouvray). Délivrance de la déclaration de conformité N31 sur demande.

*Protégeons l'avenir ensemble